



Grenoble, le 26 mars 2012

Le Comité des Banques de l'Isère et la Ville de Grenoble se rapprochent par un partenariat banques/acteurs sociaux

Emmanuel Barras, Président du Comité des banques de l'Isère ¹, et Michel Destot, Président du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Grenoble ², signent une convention de partenariat pour renforcer les relations entre les banques et les acteurs sociaux.

Par cette convention locale, les banques et la ville marquent leur volonté d'agir ensemble auprès des publics fragiles, particulièrement dans un objectif de prévention.

La ville de Grenoble, son CCAS et la profession bancaire font le même constat : les difficultés sociales et économiques sont souvent étroitement mêlées.

Le CCAS de Grenoble a mis en place différents dispositifs de solidarité afin d'aider les ménages en difficultés. Ils se mettent en œuvre à travers des aides directes et des nouveaux instruments : microcrédit personnel, plate-forme budget.

Les banques contribuent depuis plus de 10 ans au développement de l'éducation financière et budgétaire des ménages, notamment pour les publics fragiles. La FBF a élaboré le programme pédagogique « Les Clés de la Banque » ³ qui permet à chacun de mieux maîtriser la relation au quotidien avec sa banque, et ainsi de prévenir les difficultés le plus en amont possible.

¹ Le Comité des banques de l'Isère représente la Fédération Bancaire Française (FBF), association professionnelle des banques en France. Il regroupe toutes les banques exerçant dans le département

² 16^{ème} ville de France, Grenoble compte plus de 156 000 habitants

³ www.lesclesdelabanque.com

Un partenariat pratique et local

Localement, les banques et le CCAS de la ville définissent 4 axes de coopération pratiques :

- Améliorer la connaissance mutuelle et les contacts entre les réseaux bancaires et les acteurs sociaux de la ville ;
- Permettre aux acteurs sociaux de mieux accompagner les personnes en difficulté dans leurs démarches auprès des banques ;
- Donner accès aux acteurs à une base complète d'informations sur la banque (guides pratiques, supports de formation ...) ;
- Renforcer la prévention par la complémentarité des actions du CCAS et de la profession bancaire.

Une initiative nationale pour mieux accompagner les publics fragiles

Le partenariat conclu avec la ville de Grenoble marque une étape de plus dans la coopération entre les banques et les acteurs sociaux.

La FBF a déjà développé, à travers ses Comités, des partenariats avec les départements de l'Oise, de la Côte d'Or, de la Haute-Loire, du Rhône et de Loire-Atlantique, les villes de Nîmes, de Marseille, d'Avignon, ou de Lille comme avec des associations de Trappes ou de Toulon. Au total, ce sont plus de 8 200 travailleurs sociaux qui sont ainsi engagés dans des partenariats avec les Comités des banques.

Quelques chiffres :

- 4 700 salariés des banques en Isère (380 000 en France)
- 515 agences bancaires en Isère (39 700 en France)
- 99 % taux de bancarisation en France
- 3/4 équipement des personnes interdites de chéquier en moyens de paiement alternatifs
- 8 000 nouveaux microcrédits personnels en France (en 2010)

Contacts :

Colette Cova – tél : 01 48 00 50 07 – ccova@fbf.fr

Christine Zucchi – tél : 04 76 86 71 13 – christine.zucchi@ca-sudrhonealpes.fr

Séverine Dugué – tél : 04 76 69 45 63 – severine.dugue@ccas-grenoble.fr

Florence Guilcher – tél : 04 76 69 45 94 – florence.guilcher@ccas-grenoble.fr

www.fbf.fr – www.lesclesdelabanque.com